



Dépêche 49/04

Syndicats des Douanes

CFDT – CGT – CFTC – FO – SOLIDAIRES Douanes – UNSA Douanes

COMMUNIQUE

Le Ministre d'Etat Nicolas SARKOZY a décidé de réunir, de 12h à 13h, à BERCY 600 « douaniers particulièrement méritants » qui ont obtenu des résultats exceptionnels dans la lutte contre la fraude en Métropole, dans les Départements d'Outre-mer et Territoires d'Outre-Mer.

Cette opération médiatique instrumentalise la Douane et les douaniers pour servir les intérêts personnels du Ministre.

Cette initiative a suscité un tel enthousiasme que des directeurs ont été contraints de désigner les « volontaires » pour participer à cette mascarade.

Les syndicats des douanes dénoncent cette mise en scène coûteuse (qui va payer les déplacements et les hébergements ?).

Cette réunion a lieu dans une période marquée par les contraintes budgétaires (réduction de 7% sur le budget voté en 2004), les suppressions d'emplois (170 annoncées en 2005), la restructuration des services et des unités, une mobilité contrainte des agents, la privatisation et la priorisation de certaines missions (contrefaçons), l'atteinte aux droits et garanties des personnels (suppression du droit de grève pour les agents de la surveillance).

Cette politique ministérielle s'inscrit dans une logique comptable de l'exercice des missions de la douane qui privilégie la performance (faire plus avec moins de moyens et d'effectifs), le mérite individuel (avancement accéléré) et collectif (prime de 400 euros) pour quelques agents et services méritants.

Les syndicats des douanes exigent du ministre la reconnaissance de l'activité de tous les douaniers et des moyens pour accomplir l'ensemble des missions dévolues à la Douane.

Le rôle de la Douane et l'action des douaniers portent sur des enjeux économiques liés au commerce international (croissance et emploi, développement durable), fiscaux (perception des recettes nationales et communautaires), statistiques du commerce extérieur et intelligence économique, protection de la société et des citoyens, lutte contre la fraude et les trafics illicites.

Le développement et la facilitation des échanges internationaux (marchandises, services et capitaux), l'élargissement de l'Europe à 25 membres vont accroître les risques en tout genre. Cela implique un engagement du ministre dans le Projet de Loi de Finances 2005 en termes de ressources humaines et financières pour la Douane.

Au-delà des belles paroles et des discours rassurants, tous les douaniers attendent des mesures concrètes et significatives du Ministre.

Les syndicats CFDT – CGT – CFTC – FO – SOLIDAIRES Douanes – UNSA Douanes appellent les personnels à se mobiliser et se rassembler, devant les directions en province et le ministère à Paris, pour décrire leur situation et exprimer leurs revendications.

**Lundi 20 septembre de 12 à 13h
Conférence de presse**

Rassemblement devant les DR